BAC DE SES · SESSION 2025

Dissertation

Centres étrangers (groupe 1) | Jour 1 | 25-SESJ1G11 | Mutations du travail et de l'emploi

Le travail aujourd'hui est-il toujours facteur d'intégration sociale ?



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Épreuve de 4 heures : si tu choisis la dissertation, tu ne fais pas l'épreuve composée.
- Utilise l'ensemble des documents proposés (de 3 à 4 documents).
- Reformule la question posée afin d'élaborer une problématique.
- Ton plan doit comporter des sous-parties et être équilibré.

Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Le travail aujourd'hui est-il toujours facteur d'intégration sociale ?

DOCUMENT 1

Niveau de vie et taux de pauvreté selon la situation professionnelle, en 2016

	Niveau de vie annuel médian (en euros)	Taux de pauvreté[1] (en %)
Ensemble de la population	**20 520**	**14,0**
Personnes en emploi	**22 680**	**7,8**
dont personnes en CDD ou intérim	*18 660*	*15,3*
dont personnes en contrat court[2]	*17 770*	*17,5*

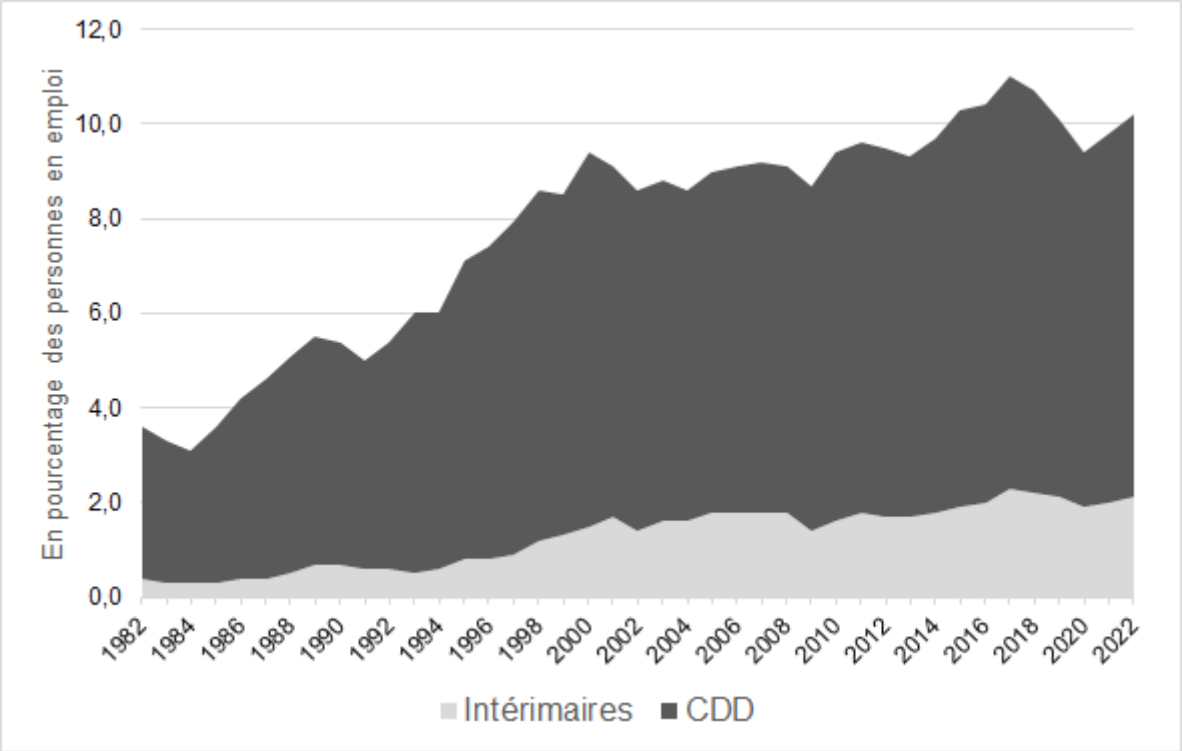
Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : « Les salariés en contrat court : des allers-retours plus fréquents entre emploi, chômage et inactivité », *Insee Première,* n°1736, février 2019.

1 : le taux de pauvreté est le pourcentage des individus vivant dans un ménage dont le niveau de vie se situe sous le seuil de pauvreté fixé ici à 60 % du niveau de vie médian.
2 : personne ayant comme emploi principal un contrat à durée déterminée (CDD) ou un emploi saisonnier de moins de trois mois, ou encore une mission d'intérim de moins de trois mois.

DOCUMENT 2

Part des CDD[1] et des intérimaires, de 1982 à 2022,
en % des personnes en emploi



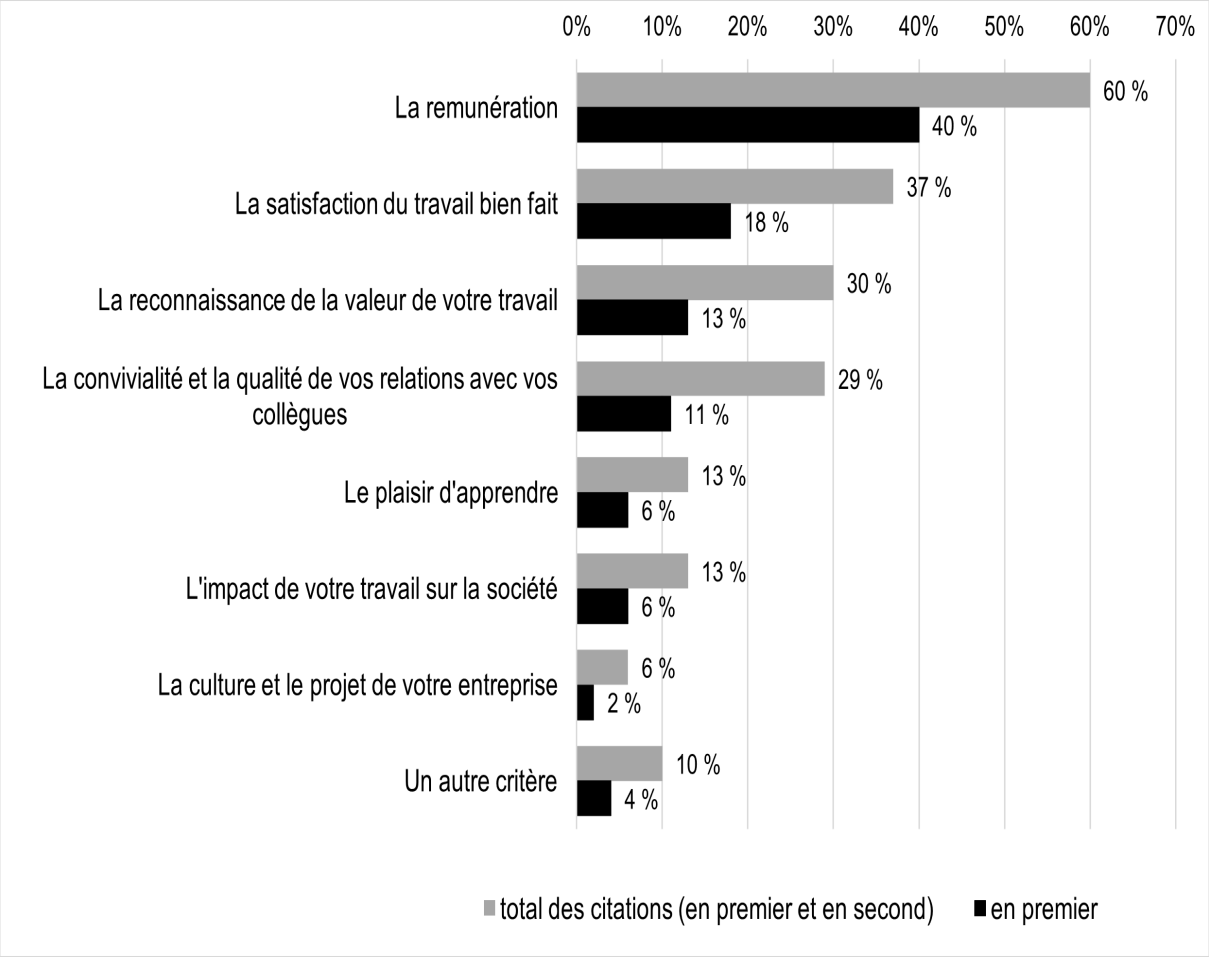
Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

Source : d'après « Emploi, chômage, revenus du travail », *Insee Références*, 2023.

1 : contrats à durée déterminée.

DOCUMENT 3

Les sources de motivation au travail des salariés, en %
Question posée : « Qu'est-ce qui vous motive le plus à travailler ? En premier ? Et en second ? »



Source : étude réalisée par l'Ifop pour Philomenist en janvier 2020.

DOCUMENT 4

Une étude récente sur la France distingue plus finement et sur une plus longue période, entre 1984 et 2012, les emplois qui ont connu les variations d'effectifs les plus fortes. Les professions intermédiaires dans le secteur industriel chutent le plus. […] La baisse du nombre d'employés est loin d'être négligeable car le nombre de postes de secrétaires (-160 000 emplois) ou d'employés de banque et assurances (-83 000) ayant disparu n'est pas si éloigné du nombre de postes d'ouvriers détruits. Enfin, les métiers artisanaux diminuent aussi fortement (-20 %), ainsi que les emplois de boulangers ou de bouchers (-20 %).

[Par ailleurs on assiste à] la croissance des professions les moins payées, [principalement] des emplois de service : services à la personne tels que les aides à domicile, aides-soignants, employés dans le commerce et l'artisanat. […] Certaines progressions sont spectaculaires : les effectifs des aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles ont triplé entre 1980 et 2010, passant de 333 000 (1,5 % de l'emploi) à 992 000 (3,9 %). L'emploi a doublé dans l'hôtellerie et la restauration et les hausses sont également fortes chez les coiffeurs (+45 %), les agents de sécurité (+40 %) ou les vendeurs (+20 %).

Les professions les mieux payées [...] sont les emplois des ingénieurs, notamment en informatique, d'études et recherche, les métiers hautement qualifiés de la finance et des assurances, les médecins, les dirigeants d'entreprise. Dans ce groupe, l'emploi de chaque profession progresse sans exception.

Source : Gregory VERDUGO, « La polarisation des marchés du travail », site internet SES-ENS, article publié le 25 août 2020.